

Référence
ORIEN-VAE

Durée
24 heures

Public
Tout public

Objectifs

L'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience est une aide méthodologique proposée au candidat à la VAE pour constituer son dossier auprès du certificateur, pour préparer l'entretien avec le jury et, éventuellement, la mise en situation professionnelle.



Programme de formation

L'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience se déroule en plusieurs étapes :

1. Entretiens d'exploration du parcours du candidat: Inventaire de ses expériences salariées, non salariées et bénévoles. Mise en avant de celles qui sont les plus pertinentes par rapport au référentiel de la certification visée
2. Entretiens d'explicitation des activités du candidat : Décrire et expliciter le contexte de ses activités et des procédures mises en œuvre
3. Accompagnement à l'élaboration du dossier de validation du candidat : Présentation écrite dans son dossier de ses activités les plus pertinentes par rapport au référentiel de la certification visée
4. Aide au rassemblement et le choix des éléments de preuves (preuves administratives et preuves en appui en présentation et de l'analyse de l'expérience)
5. Préparation à la mise en situation professionnelle
6. Préparation de l'entretien avec le jury

Pré requis

- Justifier d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée

Modalités

Cet accompagnement se déroule sur des séances de 3 heures, jusqu'à une durée totale de 24 heures.

Cette durée est évaluée et modulée en fonction des besoins et du profil (repérage des compétences, aide à la rédaction du dossier de validation, aide à la préparation de la mise en situation professionnelle et de l'entretien...)

Validation

- Attestation fin de formation

Moyens pédagogiques

- Entretiens individuels, entretiens d'explicitation,
- Conseil en méthodologie et technique rédactionnelle,
- Mise en situation,
- Simulation d'entretien